

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
28-07-20	28-07-20		2020-9966
	1. Intitulé du p		
Réalisation d'ombrières photovoltaïques s	ur le parking de l'immeuble I	Prédoyen 2 du group	oe Macif.
2 Idealifeation de	(au daa) waitu (a) dhanna	ara an du (au das)	- (Niconstra(a)
	o (ou des) maître(s) d'ouvra	ige ou du (ou des)	perilionnalie(s)
2.1 Personne physique  Nom	Prénon		
	Trene		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SIEM		
	BENZERROUG REDOUANE		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	BLIVELKROOG REDOOANE		
RCS / SIRET 4 4 0 3 3 9 8	5 1 0 0 0 4 8	Forme juridique	SAS
loigne	ez à votre demande l'an	neve obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères ann dimensionnement correspo		2-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie			seuils et critères de la catégorie
			sance égale ou supérieure à 250 kWc
N° 30 Ouvrages de production	mistandions sur series ou o	morreres a arre pais	sance egale ou superioure a 250 km c
d'électricité à partir d'énergie solaire			
	4. Caractéristiques géné	ales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées	à la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition		
	Y 1 KW Y 1 W 2		
Le projet prévoit la construction d'ombriè puissance totale de 1MWc.	res photovoltaiques destiné	es à couvrir des plac	es de parking existantes pour une
puissance totale de TMWC.			

#### 4.2 Objectifs du projet

Les ombrières implantées sur les places de parkings existantes permettront d'assurer une protection des biens et des personnes face aux aléas climatiques.

La centrale photovoltaïque produira environ 1114 MWh destiné à l'autoproduction, dont le surplus sera injecté au réseau national, répondant ainsi aux objectifs nationaux de production d'énergie d'origine renouvelable.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera supervisé par un conducteur de travaux et un chargé d'affaires afin de vérifier le bon déroulement du chantier, tant pour le respect du planning que du cahier des charges. La sécurité du chantier sera suivie par le chargé d'affaires et le coordonnateur SPS.

Une étude de sol et des études d'exécutions permettront de dimensionner les fondations ainsi que les structures en acier. Cette structure en acier galvanisé supportera les modules photovoltaïques qui constitueront la couverture des ombrières.

Les types d'ombrières installées :

-une ombrière simple sont la largeur est de 6,39 m, ses hauteurs seront de 2,8 m en partie basse et de 4,5 m en partie haute - une ombrière double dont la largeur est de 12.58 m, ses hauteurs seront de 2.8 m en partie basse et de 5.58 m en partie haute

Des tranchées seront creusées puis rebouchées pour le cheminement des câbles. Les enrobés seront refaits.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ombrières permettront d'abriter les places de parking de l'immeuble "Prédoyen 2", propriété de la société SIEM (Groupe Macif), protégeant ainsi les véhicules des employés des intempéries. Les modules photovoltaïques couvrant les ombrières permettront de produire de l'électricité.

L'entreprise Sun'R Power sera en charge de la maintenance des ombrières et de la supervision de la production de la centrale photovoltaïque.

	strative(s) d'autorisation le projet a-t-i nentale devra être jointe au(x) dossiei	
		on - préciser les unités de mesure utilisées
Gran	deurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur maximale au faitage (en m) :		5,58
Surface d'implantation du projet (en 1	m2):	5000
Surface de l'unité foncière (en m2) :		25063
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 46°18'32"N Lat. 0_°28'53" W
2 rue de la Broche 79000 Niort	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	
4.7 S'agit-il d'une modification/exter	Joignez à votre demande les ann nsion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au	e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	<ul> <li>ZNIEFF type II 540120114 MARAIS POITEVIN à 500m</li> <li>ZNIEFF type I 540008028 LA VENISE VERTE à 1.6 km</li> <li>ZNIEFF type I 540120022 MARAIS DE GALUCHER à 1.5 km</li> </ul>
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	• Arrêté de protection du Biotope FR3800293 - VENISE VERTE à 2.40km
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		• A l'interieur du parc naturel régional du Marais Poitevin FR8000050
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Inondation Risque industriel Rupture de barrage Séisme Zone de sismicité : 3 Transport de marchandises dangereux PPRi et PPRT approuvés
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		• FR5410100 - MARAIS POITEVIN (directive "Oiseaux") à 1.5 km • FR5400446 - MARAIS POITEVIN (directive "Habitats, faune, flore") à 1.5km Nord- Ouest • FR5412007 - PLAINE DE NIORT SUD-EST (directive "Oiseaux") à 5 km au Sud-Est
D'un site classé ?		X	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? le parking étant existant, les eaux pluviales seront récoltées par des gouttières afin d'être collectées par les évacuations existantes du parking. Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible Aucun impact: le parking est préexistant d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Risque industriel Rupture de barrage Transport de marchandises dangereuses
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Innondation Mouvement de terrain - Tassements différentiels Séisme : Zone 3 , sismicité modérée
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	Les déplacements et les trafics ne seront pas influencés par la présence d'ombrières.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	- En phase diurne, les équipements électriques respectent les normes de l'arrêté du 17/05/2007, paru au JO n°37 du 13/08/2007

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	ifiées d	ສບ 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identif			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join ne annexe traitant de ces éléments) :	
	是一种,我们就是一种,我们就是一种的人的,我们就是一个人的人,但是一个人的人的人,我们就是一个人的人的,我们就是这个人的人,我们就会没有一个人的人的人,我们就会 第一章	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
	ous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementales car il s'intègre à une zone de	
sta	itionnement déjà urbanisée.	
	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3		X
	paysage lointain;  Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	
4	7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
5	plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	N

complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours

Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

d'eau;

susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage.  Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes joint parties auxquelles elles se rattachent	
Objet	
9. Engagement et sig	nature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à <b>Niort</b>	le, 28/07/2020

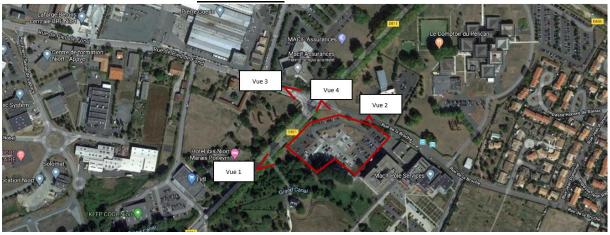
Société de l'Immobilier d'Exploitation MACIF-SAS SIEM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 114 400 000 Euros
17/21 Place Etienne Pernet - 75015 PARIS
RCS PARIS 440 339 851

Signature



Annexe 2. Plan de situation du site d'implantation, à l'échelle 1.25 000

## Annexe 3. Prises de vue



Plan de situation des prises de vue



<u>Vue 1</u>. Depuis Avenue de la Rochelle – Mai 2019



Vue 2. Depuis rue de la Broche – Mai 2019



<u>Vue 3 ou lointaine</u>. Depuis rue de Pied de Fond - Mai 2019



<u>Vue 4</u>. Depuis le carrefour – Juillet 2020



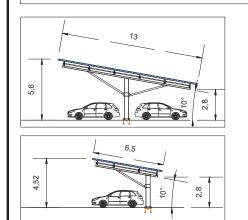
<u>Insertion paysagère</u> depuis le carrefour (vue 4)

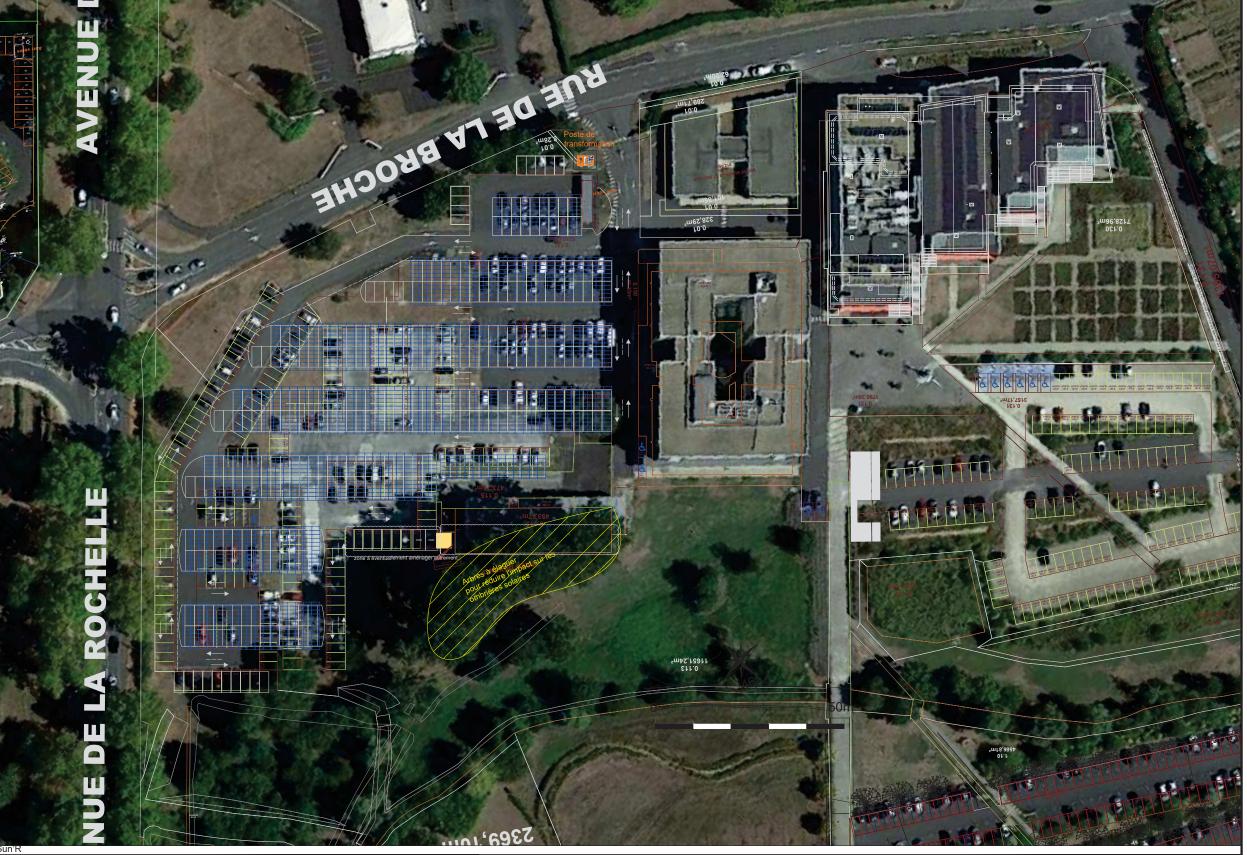
	LEGENDE
7 15	Poste de transformation raccordé en autoconsommation
	Panneaux solaires de type Talesun 445Wc (1048x2132mm)

Nombre de places de parking : 364

Projet d'ombrières

Nombre de modules : 2323 modules Puissance unitaire : 445 Wc Puissance totale : 1MWc





MAJ coupes et position PTR 27/07/2020 MLI G F 26/05/2020 MAJ ajout des places MLI 05/05/2020 Ε MAJ MLI 05/05/2020 D MAJ MLI **DESCRIPTION AUTEUR** IND. DATE

Phase d'études :

Format:

**A3** 

APS

APD

Echelle:

EXE

DOE

1/2000

Plan d'implantation - Projet de 1MWc Projet photovoltaïque de Niort

sun'Rpower

Sun'R SAS 7, rue de Clichy 75009 - Paris

Dessiné: MLI

Sun'R SAS 41, Quai Fulchiron 69005 - Lyon

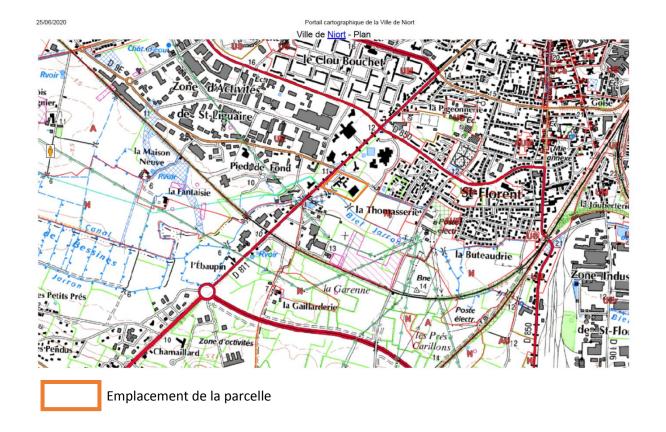
Vérifié: YFE

 Fichier:
 Macif-v3.dwg

 N° Projet
 N° Plan
 INDICE

 P1174
 103
 G

Page: 1/1



Annexe 5. Plan des abords précisant les affectations



Annexe 6 : Plan de situation des zones Natura 2000 à proximité du site d'implantation